



DEMANDE DE QUALIFICATION – ADDENDA N° 1

DDQ DC-2022-PO-02 Répertoire de services de gestion d'événements de DC

Date et heure limites :

Le 14 juin 2022
à 9 h
Heure du Pacifique

Date de publication : 9 juin 2022 **De :** Service d'approvisionnement de la CCT

À : Tous les fournisseurs **Courriel** procurement@destinationcanada.com

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées au sujet de la DDQ susmentionnée en date du 30 mai 2022.

Q1. Combien d'agences de production d'événements feront une offre sur la présente DDQ?

Réponse : DC ne dispose pas de ce renseignement pour le moment.

Q2. Combien d'agences de production d'événements seront inscrites sur le répertoire après l'approbation?

Réponse : Comme il est précisé dans la section A.1 « Objet et intention » de la DDQ, selon la variété et le nombre de réponses, DC négociera avec les soumissionnaires dont elle estime que la proposition répond le mieux à ses besoins.

Q3. Quand pourrions-nous confirmer la période d'effet? (période d'effet de plus de trois ans)

Réponse : Comme il est précisé dans la section A.2 « Période d'effet du répertoire » de la DDQ, la période d'effet totale du répertoire (la période initiale et les extensions subséquentes, le cas échéant) ne peut pas dépasser cinq (5) ans.

Q4. Devons-nous envoyer des exemples de notre travail dans la présentation des capacités?

Réponse : Selon la section E « Questionnaire sur les critères souhaités » de la DDQ, les soumissionnaires doivent répondre aux questions sur les critères souhaités de façon claire et concise. S'ils annexent des documents pour répondre à l'une des questions, ils doivent inclure dans la réponse un renvoi aux documents annexés.

Q5. Pouvez-vous préciser la tarification? Y a-t-il une fourchette de prix ou de pourcentage à respecter?

Réponse : Toute l'information requise en ce qui a trait à la tarification se trouve dans la section F « Tarification » de la DDQ. Il n'y a pas de fourchette prescrite.

Q6. Quelles sont les attentes en ce qui concerne la fourchette de frais de gestion pour les événements de Destination Canada?

Réponse : Toute l'information requise en ce qui a trait à la tarification se trouve dans la section F « Tarification » de la DDQ. Il n'y a pas de fourchette prescrite.

Q7. Pouvez-vous préciser à quoi ressemblerait un soumissionnaire idéal? Par exemple : services de base, culture, créativité et offre de services.

Réponse : Selon la section B.4.2 « Format et portée de la DDQ », la demande de qualification établit les exigences, les critères souhaités et les considérations supplémentaires de DC. Dans leur proposition, les soumissionnaires doivent fournir une description détaillée de leur capacité à répondre aux exigences de la présente DDQ. Ils doivent avant tout s'assurer que leur proposition est complète, que le contenu est clair et que les éléments correspondent aux numéros d'article ou de section indiqués.